



Rapport sur le Monitoring des Violations des Droits des prisonniers.

Période du mois de Janvier 2021.

Plan du présent rapport.

- INTRODUCTION.
- TRAITEMENTS INHUMAINS ET DEGRADANTS.
- PRIVATION DES SOINS DE SANTE.
- INSUFFISANCE ALIMENTAIRE
- SURPOPULATION CARCERALE
- RECOMMANDATIONS.

■ INTRODUCTION

Comme il est d'usage, ACAT BURUNDI a documenté des cas des violations des droits des personnes privées de liberté détenues dans les établissements pénitentiaires de Gitega, Bujumbura (prison de Mpimba), Bururi, Muramvya, Bubanza, Ruyigi, Rumonge, Muyinga et Rutana au cours du mois de janvier 2021.

Les violations observées dans ces différentes prisons sont notamment des cas de traitements inhumains et dégradants constitutifs d'actes de torture, les difficultés d'accès aux soins de santé et à la prévention contre la pandémie du Covid- 19 ainsi que d'autres violations surtout dues à la surpopulation carcérale.

Des détenus affiliés au parti présidentiel, le CNDD-FDD déguisés dans ce qu'ils ont dénommés « *comité de sécurité* » agissant en complicité avec l'administration pénitentiaire et la police assurant la garde des prisons sont pointés du doigt comme étant les présumés auteurs de ces violations.

■ CAS DE TRAITEMENTS INHUMAINS ET DEGRADANTS.

Au cours de cette période concernée par le présent rapport, il a été constaté que ce phénomène récurrent se fait toujours observer dans certains établissements pénitentiaires même s'il s'observe un léger mieux par rapport aux périodes précédentes. C'est uniquement dans la prison de Bujumbura (prison de Mpimba) où ce phénomène est toujours constaté.

Comme annoncé dans la rubrique introductive ci-dessus, les auteurs de ces violations sont les détenus fidèles du parti au pouvoir, le CNDD-FDD qui se déguise dans ce qu'ils ont dénommé « *comité de sécurité* » et qui opèrent toujours en complicité avec la police et les autorités pénitentiaires.

Les auteurs de ces actes ignobles qui se sont démarqués au cours du mois de janvier 2021 sont: MUGISHA Abdul, Alexis, Moussa et NYANDWI Ali. Ces derniers et leurs adeptes effectuent des fouilles perquisitions, arrêtent leurs pairs et leur infligent des sanctions comme l'isolement dans des endroits insalubres et inadéquats (cachots ou chambre correctionnelle) ou les contraignent de passer une nuit blanche à la belle étoile. Ils sont tous de la Prison de Mpimba.

A titre illustratif, nous pouvons relever certains faits :

1. Depuis le 13/01/2021, à la prison de Mpimba, les chefs de sécurités dirigés par un certain MUGISHA Abdul, Alexis, Moussa et NYANDWI Ali torturent et arrachent les téléphones de leurs pairs en les accusant d'être des opposants au pouvoir de GITEGA. En réalité, ils le font pour leur soutirer de l'argent car pour récupérer leurs téléphones, ils doivent payer de l'argent.
2. En date du 22/01/2021, lors d'un match de football, un certain NIMUBONA Frédéric a été giflé en plein match par un chef de sécurité dénommé Alexis. A la fin du match, NIMUBONA Frédéric a été conduit manu militari dans une chambre correctionnelle où il a passé toute une nuit. Il a été victime de manifester sa sympathie envers l'équipe adverse de son bourreau.

▪ CAS DE PRIVATION AUX SOINS DE SANTE

Le droit à la santé est un droit reconnu à tout citoyen burundais y compris les personnes privées de liberté comme c'est d'ailleurs prévu par les textes nationaux et internationaux de protection des droits de l'Homme et ceux relatifs aux droits reconnus aux personnes en privation de liberté.

Malheureusement, certaines autorités pénitentiaires piétinent ces textes en refusant ce droit à certains détenus surtout ceux qui sont poursuivis pour des crimes à caractères politiques.

Au cours du mois de janvier 2021 , ACAT -Burundi a pu s'enquérir de cette situation dans les prisons de Rutana, Gitega et Muramvya où des détenus se sont vus refuser l'accès aux soins de santé dans une structure de santé appropriée (à l'extérieur de la prison) alors que des soins dont ils ont besoin ne sont pas assurés par les dispensaires de ces prisons. Les victimes identifiées sont DOMBORI Pascal, KARERWA Pontien, BUCUMI Alexis, NKURUNZIZA Richard, DUSHIMIRIMANA Salvator, NIYINDABA Sabin, HABARUGIRA Innocent, NTACONZOBA Fulgence, NIZIGIYIMANA Elias, NZOJIYOBIRI Vital et NIYONKUURU Laurent.

▪ INSUFFISANCE ALIMENTAIRE

Au cours de ce mois de janvier 2021, ACAT-BURUNDI a constaté une carence des denrées alimentaires surtout dans les prisons de MPIMBA, BUBANZA, RUTANA et RUYIGI en Mairie de Bujumbura. Cette pénurie de denrées alimentaires vient durcir les conditions de détention car elle s'ajoute à la mesure prise par la direction Générale des Affaires Pénitentiaires qui interdit les visites dans les prisons pour éviter la propagation du Covid 19 dans les milieux carcéraux. Cette décision aurait été bonne en temps normal mais sa mise en application et son suivi ne sont pas bien organisées car il y a dans la plupart de ces prisons des mouvements de va et vient de certains détenus et du personnel de ces prisons qui ne sont pas testés.

▪ SURPOPULATION CARCERALE

Comme les périodes précédentes, il s'observe encore un effectif élevé des détenus qui dépasse largement la capacité d'accueil des prisons. Cela s'explique par l'abus du droit d'arrestation par les magistrats, la lenteur dans le traitement des dossiers judiciaires des prévenus et le fait que même certains qui ont été jugés et purgés leurs peines croupissent toujours en prison.

Le tableau ci- dessous l'illustre davantage :

Maison d'arrêt	Capacité d'accueil	Population carcérale	Nombre de Prévenus	Nombre de condamnés	Dépassement en Pourcentage
MURAMVYA	100	836 dont 06 nourrissons	406	424	836%
MPIMBA	800	4909 dont 29 nourrissons	2572	2308	613,66 %
GITEGA	400	1504 dont 13 nourrissons	475	1016	376 %
RUMONGE	800	1010 dont 05 nourrissons	197	808	126,25%
BURURI	200	327 dont 05 nourrissons	163	159	163,5%
MUYINGA	300	562 dont 05 nourrissons	120	437	187,33%
BUBANZA	100	461 dont 07nourrissons	214	240	461%
RUYIGI	300	954 dont 05 nourrissons	312	635	318%
RUTANA	350	537dont 01 nourrissons	152	384	153,428%

Au cours de cette période concernée par ce rapport, nous constatons que les violations des droits humains ne cessent d'être commises et la population carcérale en souffre particulièrement. Les détenus poursuivis pour des crimes à caractère politique continuent d'être la cible des agents et autorités pénitentiaires. ACAT-BURUNDI déplore l'exclusion et le harcèlement à l'endroit des prisonniers politiques.

Les directeurs des établissements pénitentiaires sont complices de nombreuses violations qui sont commises au grand jour par les détenus membres du parti au pouvoir qui se cachent derrière ce qu'ils ont appelés comité de sécurité en violation de la loi et du règlement qui régissent les établissements pénitentiaires au Burundi.

Au regard de cette situation, les autorités burundaises doivent prendre conscience de la gravité de la situation et fournir un effort pour mettre fin aux récurrentes violations des droits humains dans le milieu carcéral.

▪ RECOMMANDATIONS

A l'endroit du gouvernement du Burundi :

- D'arrêter et de traduire en justice les auteurs des violations des droits de l'homme en général et ceux des détenus en particulier ;
- De respecter les droits reconnus par les textes nationaux et internationaux aux détenus et surtout le droit à la santé qui est souvent violé, provoquant ainsi l'irréparable.
- De respecter les décisions des cours et Tribunaux en libérant les détenus acquittés, ceux qui ont purgés les peines et ceux qui ont bénéficié de la grâce présidentielle ;
- Accélérer et clôturer dans les meilleurs délais les dossiers des détenus qui passent déjà un délai déraisonnables sans que leurs causes ne soient entendues.